

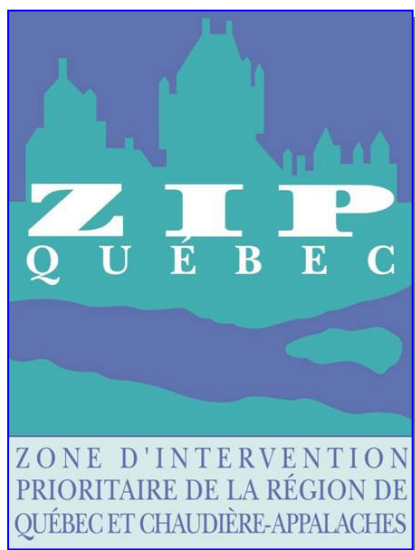
ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

ÉDIFICE LA FABRIQUE, 295 BOULEVARD CHAREST EST, BUREAU 099
POUR INFORMATION : HAMIDA HASSEIN-BEY, DIRECTRICE GÉNÉRALE
418-522-8080, ZIPQUEBEC@ZIPQUEBEC.COM

Consultation pour l'élaboration d'une nouvelle entente Canada-Québec sur Le fleuve Saint-Laurent

Mémoire

Octobre 2010



Le Saint-Laurent,

*Pour notre qualité de vie et celle des
générations futures :*

- **Protégeons sa biodiversité**
- **Développons ses usages**
- **Assumons son accessibilité,**
- **Optimisons ses retombées économiques**

Nous en sommes tous responsables

ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches

Table des matières

Table des matières	0
Introduction	1
Présentation de ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches	1
Gouvernance davantage intégrée et participative	3
Reconnaissance et soutien financier adéquat	3
Impacts économiques	4
L'atteinte des résultats concrets	5
Les cinq orientations devant être abordées en priorité dans notre région	6
Les zones névralgiques	6
Les objectifs qui interpellent la ZIP	8
Nos préoccupations particulières	8
D'ici 15 ans	9

Introduction



Ce mémoire vise à fournir nos avis en ce qui concerne le document de consultation envoyé aux intervenants du milieu et qui s'intitule « L'élaboration d'une nouvelle entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent, document de consultation, automne 2010 ».

Ce printemps, nous avons entamé un exercice à notre niveau régional, qui est similaire à l'exercice effectué présentement par le Plan Saint-Laurent. Notre exercice avait comme objectif de définir une vision du Saint-Laurent, les enjeux et les actions que nous sommes

prêts à concrétiser dans les prochaines années. Nous tenterons de répondre à vos questions selon l'exercice que nous avons déjà entamé.

Présentation de ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches



Fondée en 1991, la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches est une organisation régionale non gouvernementale issue d'une initiative du milieu, qui a pour mission la conservation, la réhabilitation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent. Son territoire d'intervention comprend 27 municipalités riveraines à l'intérieur des municipalités régionales de comté de la Côte-de-Beaupré, Québec, Portneuf, St-Augustin, Lévis, St-Michel-de-Bellechasse, Lotbinière et l'Île d'Orléans. C'est en 1994 que l'organisme a accepté le mandat à l'intérieur du Plan Saint-Laurent afin de maintenir une permanence lui

permettant d'assurer la sensibilisation, la concertation et de réaliser des actions concrètes. Le Plan Saint-Laurent a ainsi appuyé les initiatives de la ZIP de Québec à l'intérieur du Programme ZIP, soucieux que la réhabilitation du fleuve Saint-Laurent ne puisse se concrétiser sans la mobilisation du milieu. Il a permis ainsi :

- De consulter les intervenants du milieu selon la base d'un bilan environnemental;
- D'élaborer un Plan d'action;
- De mettre en œuvre le Plan d'action et de réhabilitation environnemental;



De nombreuses actions ont ainsi pu être réalisées par la ZIP et qui ont permis :

1. De mobiliser le milieu par la mise en place de plusieurs tables de concertation ou forum sur des enjeux liés au Saint-Laurent. À titre d'exemple, la première table de travail mise sur pied en 1994, a permis de mettre en valeur la problématique des milieux humides de la Côte-de-Beaupré et a amené le Gouvernement à proposer un processus de conservation de ces milieux fragiles;
2. D'engager des ressources et des entreprises locales qui ont favorisé la création de nombreux emplois;
3. De consolider les expertises et d'utiliser le savoir local;
4. De participer, en partenariat, à des actions de conservation, de réhabilitation et de mise en valeur ayant un impact sur le fleuve Saint-Laurent;
5. D'initier et de faire la promotion de projets d'envergure qui ont vu le jour dans notre région comme l'aménagement de la plage de la Baie de Beauport (20 M\$) ou la promenade Samuel-de-Champlain (70 M\$).

Nos interventions sont appropriées et adaptées au milieu que nous connaissons très bien.

De plus, de nombreux enjeux sur le fleuve Saint-Laurent ont été au cœur de l'action de la ZIP: Paysages, aménagement du territoire et des rives, les usages et conflits d'usages, les accès publics, la qualité de l'eau, la régénération et la protection du milieu naturel.

En résumé, le Plan Saint-Laurent, par le Programme ZIP, a encouragé une approche novatrice, décentralisée, unique en son genre. Cette approche s'appuie sur un modèle participatif basé sur les réalités locales et régionales. Elle a permis la mise en œuvre de nombreuses actions d'un Plan d'action issu des priorités du milieu. La ZIP, comme organisme incorporé, avec des membres concernés directement par le Saint-Laurent, a pu offrir au milieu, un endroit neutre, pour discuter d'enjeux, pour prendre des décisions éclairées et pour définir des actions communes. L'organisme a acquis ainsi toute une expérience lui permettant de mener à bien les actions de concertation et de terrain.

Gouvernance davantage intégrée et participative



Nous sommes en accord avec la vision avancée par le Plan Saint-Laurent qui spécifie que, comme organisme du milieu, nous avons, nous aussi, atteint notre degré de maturité qui nous permet de consolider notre mission de rassembleur régional pour la participation active de la société civile et des usagers à la prise de décision. Nous comprenons que le Plan Saint-Laurent veut consolider les acquis et s'appuyer sur les organismes issus du milieu dédiés au Saint-Laurent comme notre organisme.

Nous sommes alors heureux d'annoncer que notre organisme est prêt à s'engager dans de plus grandes responsabilités. Il veut mettre, au profit du Plan Saint-Laurent, son expertise qui pourrait se concrétiser par une économie d'échelle substantielle. Dans ce contexte, nous sommes en accord avec la mise en place d'une gestion intégrée du Saint-Laurent nous permettant de consolider notre mandat régional de concertation et de coordonner activement des projets régionaux reliés au Saint-Laurent.

Nous attendons, depuis 2003, la concrétisation de la promesse faite et confirmée lors du forum que nous avons organisé en mai 2007 sur le développement durable du fleuve Saint-Laurent, comme étant l'organisme ciblé pour mettre en place une table régionale de concertation.

Reconnaissance et soutien financier adéquat

La reconnaissance de notre rôle comme organisme régional doit être confirmée par tous les partenaires du Plan Saint-Laurent. Elle doit se concrétiser par un appui financier adéquat, basé sur la qualité du travail et l'expertise que notre organisme offre. Rappelons que, malgré la qualité du travail effectué jusqu'à présent, le budget qui nous est alloué n'a pas augmenté depuis 10 ans et n'est même pas indexé au coût de la vie alors que d'autres organismes similaires ont vu leurs appuis financiers augmenter substantiellement. Ainsi, un financement adéquat à notre organisme démontrera que les Gouvernements veulent consolider les acquis et le partenariat avec un organisme qui est déjà sur le terrain et ce, sans aucune politique partisane.

Impacts économiques



Les Gouvernements doivent considérer leurs investissements dans le Plan Saint-Laurent et dans les organismes du milieu comme une externalité positive et un levier pour toute une économie durable. Nous pouvons citer l'exemple de la rivière Saint-Charles où nous nous sommes impliqués avec Rivière Vivante dans la mobilisation du milieu afin que des investissements soient consacrés à la réhabilitation de la rivière. Après plusieurs années de mobilisation, les trois paliers de gouvernements ont décidé d'y consacrer au-delà de 150 M\$ dans le cadre du 400^{ième} de la Ville de Québec. La renaturalisation de la rivière Saint-Charles a permis, non seulement aux citoyens de se réapproprier cette rivière, mais nous voyons l'émergence d'une foule d'activités qui l'animent et un développement immobilier de qualité avec la hausse de la valeur des propriétés. Ceci permet alors l'augmentation de l'assiette fiscale de la Ville de Québec et des gouvernements. Nous pouvons citer d'autres projets où l'organisme a joué un rôle crucial dans leur réalisation : La protection de 8

hectares de milieux humides à l'Île d'Orléans par la signature d'une entente de conservation, la mise en place d'un parc du *Sentier d'un flâneur*, la végétalisation des berges de Beauport, l'aménagement de la Plage de la Baie de Beauport, le Bassin Brown, la restauration de l'Anse Tibbits, la Promenade Samuel-de-Champlain. Toutes ces actions ont entraîné un développement économique et écotouristique.

L'atteinte des résultats concrets



Nous sommes heureux d'apprendre que les Gouvernements veulent miser sur la réalisation d'un plan d'action et d'objectifs concrets. Dans ce contexte, la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches a élaboré des Plans d'action et des concepts suite à des consultations publiques et l'implication des intervenants du milieu. Cependant, ces plans d'action n'ont pas eu le support soutenu escompté par le Plan Saint-Laurent. De nombreuses actions inscrites dans la programmation auraient pu voir le jour plus rapidement. Nous sommes heureux d'apprendre que les Gouvernements veulent intégrer les ressources afin d'aider à la

réalisation de ces Plan d'actions. Nous croyons, forts de notre expertise, que nous sommes capables de réaliser ce mandat en partenariat avec les Gouvernements connaissant bien le milieu et les actions à entreprendre.

Par ailleurs, nous proposons, tel que signifié à maintes reprises, que les fonds dédiés au Saint-Laurent dans le cadre du Programme Interactions communautaires, soient directement versés aux ZIPs (Comités ZIPs) qui ont toutes les aptitudes pour coordonner les actions régionales prioritaires.

Notre vision du Saint-Laurent



Le Saint-Laurent,

Pour notre qualité de vie de celle des générations futures :

- *Protégeons sa biodiversité;*
- *Développons ses usages;*
- *Assumons son accessibilité;*
- *Optimisons ses retombées économiques;*

Nous en sommes tous responsables.

Comme vous pouvez le constater, notre vision du Saint-Laurent se rapproche des enjeux identifiés par le Plan Saint-Laurent soit la conservation de la biodiversité, la pérennité des usages et la qualité de l'eau. Nous ramenons une autre dimension, celle de la responsabilité de chacun de nous. La prochaine entente du Plan Saint-Laurent sera l'occasion de définir davantage les responsabilités respectives dans une approche de gestion intégrée du Saint-Laurent.

Les cinq orientations devant être abordées en priorité dans notre région

Nous avons fait l'exercice en nous appuyant sur les propositions présentées par le Plan Saint-Laurent. Cependant, nous suggérons certaines modifications aux orientations proposées pour s'adapter mieux à notre réalité régionale. Les termes soulignés sont ainsi des ajouts aux énoncés proposés dans le document de consultation.

Enjeux	Orientations
Conservation de la biodiversité	Restaurer, valoriser et protéger les milieux d'intérêt écologique et patrimonial : Cette orientation était déjà inscrite dans notre premier Plan d'action en 1998. Le fleuve Saint-Laurent représente pour tous, un milieu de vie aquatique, historique, patrimonial qu'il faut protéger. Nous sommes heureux de constater que le Plan Saint-Laurent fait une nette progression en intégrant les paysages.
	Prévenir l'introduction et contrôler la dispersion d'espèces exotiques envahissantes : la protection de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent est primordiale.
Pérennité des usages	<u>Promouvoir</u> et améliorer l'accès public et les usages reliés au Saint-Laurent : La réappropriation citoyenne du fleuve Saint-Laurent est loin d'être gagnée notamment dans les zones fortement urbanisées et des rives privatisées
	Maintenir et promouvoir <u>le cabotage</u> et une navigation durable
Amélioration de la qualité de l'eau	<u>Documenter et améliorer la connaissance des sources de pollution de l'eau.</u> <u>Poursuivre les interventions visant la réduction de la pollution diffuse d'origine industrielle, agricole et municipale.</u> <u>Poursuivre les interventions visant à contrôler et décontaminer les sols et sédiments contaminés</u> Dans la zone d'intervention de ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches, dans la zone urbanisée il est clair que la qualité de l'eau du Saint-Laurent dépend notamment des eaux usées. Cependant, il y a une zone

Enjeux	Orientations
	agricole, industrielle et de nombreux sites contaminés où les interventions doivent se poursuivre.
	Évaluer la présence et les effets des substances toxiques, émergentes et pathogènes sur l'écosystème : le suivi du Saint-Laurent doit être continu afin de pouvoir remédier aux problèmes émergents.

Les zones névralgiques

Bien que nous comprenions l'exercice du Plan Saint-Laurent de déterminer des actions prioritaires selon la cause invoquée de moyens limités, nous sommes toujours convaincus qu'une approche globale et écosystémique du fleuve Saint-Laurent est primordiale. Il y a déjà plus de 20 ans, que les intervenants du milieu revendiquaient cette approche en s'appuyant sur le fait que le fleuve Saint-Laurent est avant tout, un écosystème en soit unique en son genre au Québec et au Canada. De plus, le fleuve Saint-Laurent est un élément identitaire fort pour le Québec. Tous ses problèmes proviennent d'abord d'une approche sectorielle traditionnelle. Celui qui pollueait, ignorait ou sous-estimait l'impact de son geste sur la population et sur tout l'écosystème du Saint-Laurent. Le Plan Saint-Laurent a permis, ces 20 dernières années, de faire l'acquisition des connaissances et d'agir de façon globale, pour remédier, localement de façon appropriée, à des problématiques, comme la destruction des milieux humides, la pollution de l'eau du Saint-Laurent ou les espèces exotiques envahissantes. Cependant, l'implication des gouvernements dans la réhabilitation du fleuve Saint-Laurent est récente. L'état du fleuve Saint-Laurent reste tout de même fragile.

Faire une approche par zones névralgiques suggère un morcèlement du fleuve Saint-Laurent et l'abandon du Plan Saint-Laurent tout simplement. Elle est une menace aux gains environnementaux acquis ces dernières années après tant d'efforts consacrés par la population et le milieu. Cela suggère aussi que l'on retirerait les moyens dans les zones jugées non prioritaires. Il est plus pertinent, à notre avis, de couvrir tout le Saint-Laurent, de maintenir et de renforcer les organismes en places que sont les ZIPs pour permettre une certaine vigie sur les problèmes émergents et pour pouvoir intervenir rapidement. Le maintien et la consolidation de tout le réseau ZIP permettraient aussi d'offrir au Plan Saint-Laurent des connaissances et une expertise locale importante et abordable en faveur du développement durable.

Par ailleurs, plusieurs enjeux doivent couvrir tout le fleuve Saint-Laurent comme la protection des paysages et du patrimoine ou les espèces exotiques envahissantes notamment celles reliées à la navigation.

À notre avis, cette approche par zone névralgique, si elle est appliquée, sonne le glas pour tout le fleuve Saint-Laurent comme écosystème à conserver et réhabiliter pour les générations futures et menace les gains environnementaux accumulés ces dernières années.

Les objectifs qui interpellent la ZIP



- Une réappropriation citoyenne du fleuve Saint-Laurent avec tous les usages reliés à l'eau et au fleuve Saint-Laurent;
- La protection du milieu naturel et patrimonial;
- Une navigation durable, sécuritaire permettant de développer le cabotage et les navettes fluviales.

Nos préoccupations particulières



- a. Consolider la concertation régionale des acteurs et des usagers multiples, coordination des actions et reconnaissance du rôle régional de la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches;
- b. Améliorer la perception sur l'état du Saint-Laurent chez les citoyens, élus et les intervenants du milieu;
- c. Améliorer la diffusion des connaissances sur le Saint-Laurent (économique, social, écologiques, plantes exotiques...);
- d. Donner accès aux berges et à l'eau;
- e. Développer la coresponsabilité chez les usagers;

D'ici 15 ans



Nous espérons que les citoyens pourront se baigner dans le fleuve Saint-Laurent de la région sans contraintes (qualité de l'eau), que les rives soient plus accessibles avec des usages diversifiés comme la pêche, l'interprétation, la marche et que l'on y pratique plein d'activités avec beaucoup de monde dans l'eau et sur des bateaux, canots et kayak, pour voir enfin que la population commence à jouir du fleuve Saint-Laurent. Il va de soit que d'ici 15 ans, nous aurons défini tous les mécanismes nécessaires pour protéger tous les milieux sensibles et naturels.

